

Plus de la moitié des travailleurs trouvent du soutien auprès de leurs collègues lorsqu'ils éprouvent des difficultés sur le plan émotionnel

/

Un (e) Belge sur cinq confie plus volontiers des secrets à ses collègues qu'à son ou sa partenaire

“L'amitié au bureau, c'est chouette, mais ce qui importe vraiment, c'est la confraternité!”

Bruxelles, 12 novembre 2024 – ‘Mieux vaut un bon collègue qu'un ami éloigné’: pour plus de la moitié des travailleurs belges (56,5%), cette affirmation tient de l'évidence. Plus de sept travailleurs sur dix (70,6%) entretiennent des relations amicales avec leurs collègues. Ils peuvent compter sur ces derniers en cas de soucis liés au travail (71,3%). Et lorsqu'ils ont le moral en berne ou des difficultés sentimentales, plus de la moitié d'entre eux (56,7%) trouvent une oreille bienveillante au bureau. C'est ce qui ressort d'une enquête* menée par le prestataire de services RH Tempo-Team, en collaboration avec la professeure Anja Van den Broeck, spécialiste de la motivation au travail à la KU Leuven. Point à noter; un travailleur sur cinq (20,1%) partage certains secrets plus volontiers avec des collègues qu'avec son ou sa partenaire!

Au bureau, en Belgique, on peut parler d'ambiance amicale. Plus de la moitié des Belges (53,5%) entretiennent des relations amicales avec leurs collègues et abordent des sujets personnels avec eux. Un peu plus d'un Belge sur six (17,1%) compte certains de ses collègues parmi ses amis proches. Plus les personnes sont jeunes et plus l'établissement de relations amicales au bureau semble facile. Un peu plus d'un cinquième des moins de 35 ans (21,8%) considère ses collègues comme des amis proches. Ce pourcentage baisse jusqu'à 15,8% chez les 35-54 ans et même 11,4% auprès des plus de 55 ans. Seul 1,7% des travailleurs entretiennent de piètres relations avec leurs collègues et s'efforcent de les éviter au maximum.

Comment sont vos relations avec vos collègues?

- Proches (17,1%).
- Amicales (53,5%)
- Professionnelles (22,2%)
- Distantes (5,5%).
- Mauvaises (1,7%).

Les liens entre collègues rendent les échanges plus faciles et rapides

Près de six travailleurs sur dix (57,8%) indiquent se sentir liés à leurs collègues. C'est davantage le cas chez les plus jeunes (- de 35 ans; 63,6%) que chez les 35-54 ans (54,2%) ou les plus de 55 ans (57,4%). La solidité des liens avec les collègues revêt une grande importance. Les travailleurs qui ressentent ce lien sont plus motivés (8,3/10 contre 6,2/10), plus satisfaits (8,3/10 contre 6,1/10) et ressentent davantage de plaisir au travail (8,3/10 contre 5,6/10).

“Ressentir des liens d'amitié vis-à-vis de ses collègues entraîne plus de plaisir au travail. Les collègues qui s'entraident et prêtent une oreille bienveillante à la situation des autres

comprennent souvent mieux les besoins de ceux qui travaillent à leurs côtés pour bien se sentir au bureau. Cela facilite les échanges et peut ainsi renforcer la collaboration,” explique Wim Van der Linden, porte-parole de Tempo-Team.

Pour beaucoup, le contact avec les collègues ne s'arrête pas au sortir du bureau. Ils sont environ sept sur dix (69,4%) à se retrouver aussi durant leur temps libre pour des activités non liées au cadre professionnel. Les moins de 35 ans sont les plus susceptibles de se retrouver en dehors des heures de bureau (75,4%). Ils ne sont que deux sur trois parmi les 35-54 ans (66,8%) et 65,1% chez les plus de 55 ans. Plus d'un travailleur sur six (17,1%) voit même certains de ses collègues hors du bureau plusieurs fois par mois. C'est le cas d'une femme sur cinq (20,4%) contre 13,4% chez les hommes.

La confraternité compte encore plus que l'amitié

Mais cette perception n'est pas générale. Certains préfèrent maintenir une stricte séparation entre leur vie professionnelle et leur vie privée et ne considèrent leurs collègues que comme des personnes avec lesquelles ils travaillent (35,2%). Une fois leur journée terminée, ils préfèrent limiter leurs contacts avec eux. C'est plus le cas des hommes (38,4%) que des femmes (31,6%). Près d'une personne sur cinq (20,4%) considère même que les sujets privés sont trop fréquemment ou largement abordés au bureau.

"On peut se réjouir de constater à quel point des liens d'amitié règnent au travail en Belgique. Ceux qui retrouvent des collègues de travail en dehors des heures de bureau apprécient davantage leur job que ceux qui ne le font jamais (7,9/10 contre. 6,9/10). Le rythme de ces rencontres - moins d'une fois par mois ou jusqu'à une fois par semaine - importe peu. Ce qui compte, c'est la confraternité. Les travailleurs doivent savoir qu'ils peuvent compter sur leurs collègues, tant pour des problèmes relatifs au travail que pour des soucis plus personnels, voire intimes. Pour ceux dont c'est le cas, le plaisir au travail monte à 8/10, un bien meilleur score que pour ceux qui ne peuvent pas s'appuyer sur leurs collègues (6/10)" précise Anja Van den Broeck.

Cette confraternité est bien présente, surtout au sein de la jeune génération. Ainsi, près de quatre travailleurs sur cinq de moins de 35 ans (78%) indiquent que leurs collègues leur viennent en aide pour résoudre des problèmes liés au travail. Ce pourcentage se réduit à 68,2% chez les 35-54 ans et même à 67,1% chez les plus de 55 ans. Ce sont aussi surtout les jeunes qui trouvent une oreille à l'écoute chez leurs collègues lorsqu'ils traversent une période difficile sur le plan psychologique ou émotionnel. Les moins de 35 ans sont environ six sur dix (61,5%) à le mentionner contre 54,8% chez les 35-54 ans et 52,3% chez les plus de 55 ans.

Et eux-mêmes n'hésitent pas à offrir ce soutien à leurs collègues. Ainsi, quatre Belges sur cinq (80,9%) déclarent aider leurs collègues dans leur travail. Environ trois quarts sont à l'écoute de leurs collègues lorsque ces derniers traversent une épreuve ou un moment difficile. Cette attitude est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (81,9% contre 71%).

**Ceci ressort d'une enquête conduite par Tempo-Team en 2024, en collaboration avec la professeure Anja Van den Broeck, experte en motivation au travail à la KU Leuven. L'enquête*



tempo team

Communiqué de presse

a été réalisée par un bureau indépendant auprès d'un échantillon représentatif composé de 2000 Belges. Ils ont été interrogés sur plusieurs sujets liés au cadre de travail.

Pour plus d'information (presse uniquement), veuillez prendre contact avec: Wavemakers
PR, Emanuel Sys - 0486 17 52 65, emanuel@wavemakers.eu